

La nomenclature socioprofessionnelle française

Éléments d'histoire, actualité de la
rénovation, intérêt pédagogique

Thomas Amossé (Cnam, Lise, CEET)

Formation dans l'académie Orléans - Tours

6 décembre 2022

Plan de l'intervention

- I. Qu'est-ce qu'une nomenclature ? (10 minutes)
- II. Des CSP aux PCS : une histoire revisitée (30 minutes)
- III. La dernière rénovation de la nomenclature : la PCS 2020 (1 heure et 30 minutes)
 - Une nomenclature actualisée ;
 - Un protocole de codage rénové ;
 - Des catégorisations sociales complémentaires ;
 - Un site Internet dédié.
- IV. Outils pédagogiques (45 minutes)
 - Ressources existantes;
 - Enrichissements possibles.

I. Qu'est-ce qu'une nomenclature ? (1/3)

Et pourquoi c'est important de s'y intéresser !

- L'ensemble des catégories élémentaires du langage statistique (avec les indicateurs)
- Des conventions qui :
 - sont liées aux catégorisations ordinaires, scientifiques, institutionnelles ;
 - doivent avoir l'apparence de l'évidence (pour être efficaces) ;
 - figent alors, temporairement et localement, l'espace et le temps ;
 - et permettent ainsi de savoir et d'agir.

II. Qu'est-ce qu'une nomenclature ? (2/3)

- Nommer : délimiter le périmètre pertinent, recenser la réalité dans sa diversité
- Organiser : classer et ordonner, avec des méthodes et des règles
- Refléter ainsi :
 - la manière dont la réalité paraît d'elle-même organisée ;
 - la vision que l'on porte sur elle.

III. Qu'est-ce qu'une nomenclature ? (3/3)

- La naturalité apparente de l'histoire sédimentée mise en ordre par l'administration et/ou la science : une condition de possibilité de la connaissance et de l'action.
- La pluralité des constructions : le révélateur de la multiplicité (dans l'espace) et de l'évolution (dans le temps) des regards (priorités, intérêts, besoins, etc.)
- Pour les sciences économiques et sociales (et les statisticiens) :
 - La tension entre positivisme et constructivisme ;
 - Ce que peuvent nous apprendre la mise en forme de la réalité et la réalité mise en forme.

II. Des CSP aux PCS : une histoire revisitée

Thomas Amossé, 6 décembre 2022

Alain Desrosières : généalogiste, nomenclaturiste et théoricien

- 1975-1977 : **recherche sur la genèse et les usages des nomenclatures socio-professionnelles** (unité de recherche de l'Insee)
- 1978-1981 : mi-temps entre la **refonte du système de nomenclature de PCS** (Insee) et une recherche sur les ouvriers de l'agglomération d'Amiens (CSEC)
- 1982-1987 : responsable de *Données Sociales* (1984 et 1987), chef de la division Etudes Sociales, où il contribua à la **publicité de la nomenclature refondue**
- 1987 et suivantes : recherche sur la tradition statistique de la description du monde social (unité de recherche de l'Insee), en particulier la **comparaison internationale des nomenclatures**

Source : notice biographique, Pour une histoire de la statistique, Tome II, les matériaux (1987)

La nomenclature aujourd'hui

- Une histoire loin de s'arrêter au « **succès sans ombre** » de la nomenclature décrit pour la période allant des années 1950 à 1980
- Une **vive remise en question** dans les années 1990, au sein de la statistique publique et dans la communauté académique
- Un outil de représentation du monde censé **demeurer inchangé** quand rien ne l'est,
 - ni l'**institution** qui en assure la **gestion**,
 - ni les **acteurs** qui en font **usage**,
 - ni les **catégories sociales, ordinaires ou juridiques**, auxquelles il renvoie,
 - ni, enfin, les **théories sociologiques** qui lui donnent une **assise conceptuelle**, qui permettent son **interprétation** ou équipent sa **critique**.

Périodisation, matériaux

- **Trois périodes** durant lesquelles la nomenclature a fait l'objet d'un examen particulier de la part des statisticiens publics
 - L'« **élaboration** », de 1950 à 1954
 - La « **refonte** », de 1978 à 1981
 - L'« **audit** » puis la « **rénovation** », de 1995 à 2001
- Matériaux
 - Les travaux portant sur **l'histoire de l'Insee et du code socio-professionnel**
 - La **documentation interne de l'Institut** relative à la nomenclature : pré-archivage réalisé à l'Insee.
 - Les **archives personnelles d'A. Desrosières** (dont la retranscription d'un entretien réalisé en 1976 avec Jean Porte)
- Un fil dans la présentation : mots et figures, les **représentations du code et de l'espace socio-professionnels** dans les documents des statisticiens publics

1. L'élaboration (1950-1954) :
empirisme « réaliste » et neutralité
théorique

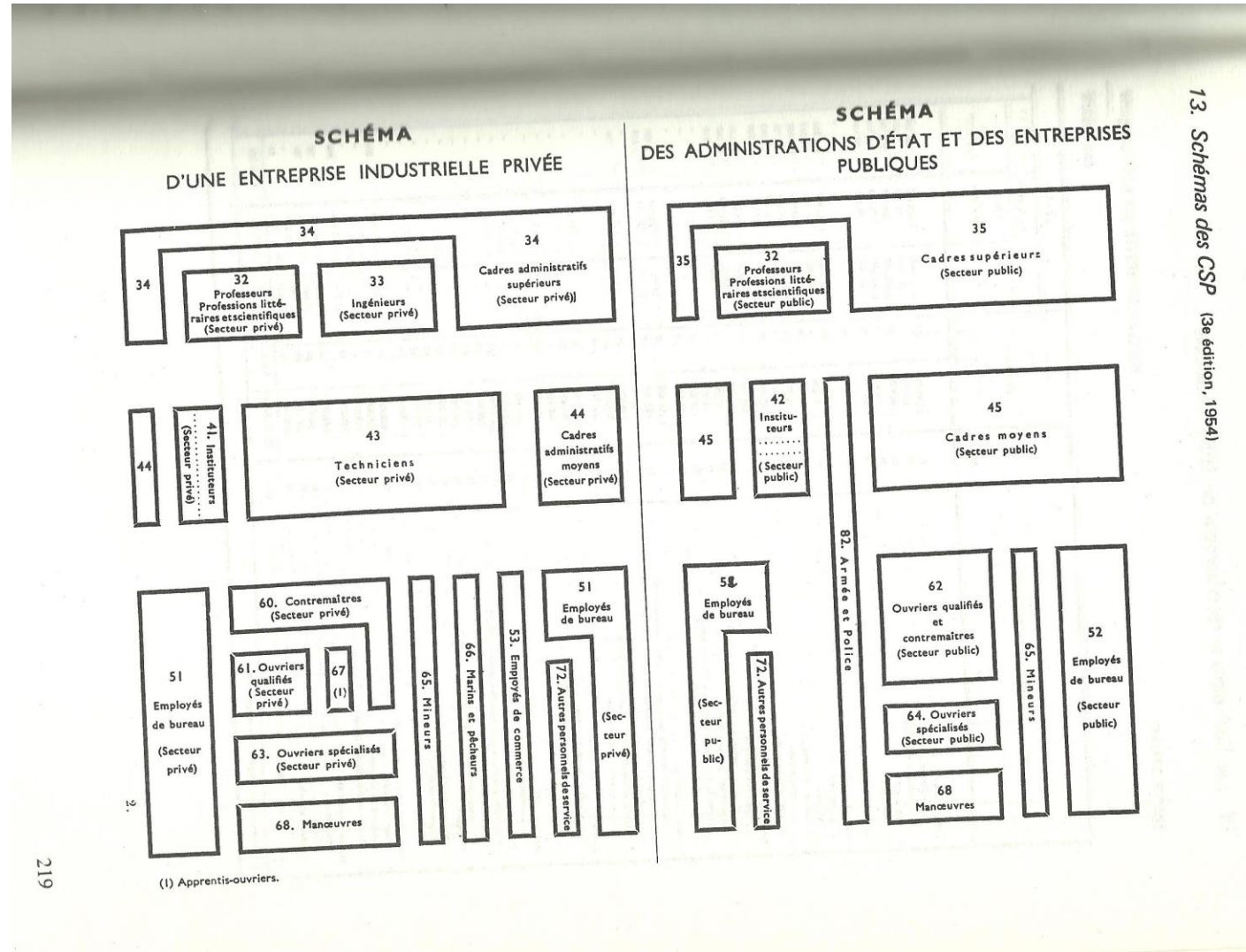
1. L'élaboration : une construction artisanale à la tonalité « réaliste »

- La figure de Jean Porte
 - S'occuper des « **choses annexes** : les nomenclatures, les enquêtes » (entretien, mars 1976)
 - Une grande **liberté** : la catégorie « 99. Autres personnes non actives » : « capitalistes, idiots, imbéciles, propriétaires fonciers, prostituées » (édition de 1954)
- Regrouper les libellés de profession dans les catégories du langage ordinaire
 - Un **travail empirique**, « **intuitif** », sur les déclarations de profession (entretien, mars 1976)
 - Cadres, ouvriers, fonctionnaires : des **catégories du droit réalisées** (*ibid*)
 - « Les mots étaient utilisables parce que *utilisés*. Le statisticien ne crée pas, il **baptise** » (C. Seibel, Vaucresson, *Pour une histoire...*, p. 231).

1. L'élaboration : le refus d'un ancrage théorique particulier

- Jean Porte :
 - Un « intérêt pour ce qui avait une allure sociologique », des contacts avec Naville et Touraine, mais **pas d'orientation théorique particulière** (entretien, mars 1976)
 - Les déclarations de profession : un « choix pratique » et « non politique ou sociologique » (*ibid*)
 - L'**appellation « socio-professionnelle »** :
 - « Je ne les appelais pas des classes pour ne pas m'engueuler avec certaines personnes qui, elles, les considéraient comme des classes. [...] Bien sûr, il y avait une origine marxiste : je le dis, on peut les regrouper d'une façon qui satisfait les marxistes, et allez donc... Ça m'est égal. Je veux bien satisfaire les utilisateurs marxistes comme les autres. » (*ibid*)
- La volonté de permettre une utilisation large, avec des entrées théoriques différentes
 - Deux **schémas bi-dimensionnels** (par niveau hiérarchique et domaine fonctionnel) correspondant aux « entreprises industrielles privées » et aux « des administrations d'État et entreprises publiques »
 - **Différentes manières de regrouper le code** dès l'édition de 1954

1. L'élaboration : le refus d'un ancrage théorique particulier



13. Schémas des CSP (3e édition, 1954)

1. L'élaboration : le refus d'un ancrage théorique particulier

Correspondance est indiquée ci-dessous :

«Professional and semi-professional persons»	30 + 32 + 33 + 41 + 42 + 43 + 80 + 81
«Farmers»	01 + 02 + 03
Proprietors, managers and officials :	
«Proprietors»	21 + 22 + 23 + 26 + 27
«Managers»	34
«Officials»	35
«Clerks and Salesmen» :	
«Clerks»	44 + 45 + 51 + 52
«Salesmen»	53
«Craftsmen and foremen»	60 + 61 + 62
«Operatives»	63 + 64 + 65 + 66 + 67
«Domestic service workers»	70 + 71
«Protective service workers»	82
«Service workers, excluding domestic and protective»	72
«Farm laborors»	10
«Laborors, excluding farm and mine» . .	68

Un autre regroupement conduira approximativement à une classification d'inspiration marxiste (dans la mesure où une telle classification peut être obtenue d'après des déclarations de profession) :

«Paysannerie»	01 + 02 + 03
«Prolétariat agricole»	10
«Bourgeoisie»	21 + 26 + 30
«Petite bourgeoisie»	22 + 23 + 27
«Cadres du capitalisme»	32 + 33 + 34 + 44
«Appareil d'Etat»	35 + 45 + 82
«Prolétariat urbain»	41 + 42 + 43 + 51 + 52 + 53 + 60 + 61 + 62 + 63 + 64 + 65 + 66 + 67 + 68 + 71 + 72
«Hors classe»	70 + 80 + 81

Voici enfin un regroupement correspondant à une classification assez utilisée en France, et où apparaît la notion de «fonctionnaires» (dans un sens différent de son sens légal) :

«Agriculture»	01 + 02 + 03 + 10
«Patrons»	21 + 22 + 23 + 26 + 27
«Professions libérales et assimilées»	30 + 41 + 80 + 81
«Cadres»	33 + 34 + 43 + 44
«Employés»	51 + 53
«Fonctionnaires»	32 + 35 + 42 + 45 + 52 + 82
«Ouvriers»	60 + 61 + 62 + 63 + 64 + 65 + 66 + 67 + 68
«Services»	70 + 71 + 72

Il serait possible de multiplier le nombre de tels regroupements aboutissant à des classifications utilisables.

1. L'élaboration : l'élasticité des usages

- Une **architecture à deux niveaux qui est contingente** dans la version de 1954
 - Un regroupement des intitulés d'emploi opéré à ce niveau autour de professions types donnant corps à des catégories de sens commun
 - L'absence d'une théorie sociologique invitant à penser l'espace social comme ayant plusieurs dimensions
- Un vaste programme de description de la société française
 - Les **premières enquêtes par sondage aléatoire** (1950, puis 1955)
 - Des tableaux chiffrés où étaient comparés les opinions et comportements des différents groupes ou catégories, la mobilité et l'homogamie sociales
 - Une **génération de sociologues empiriques** prenant place dans la reconstruction de la discipline après-guerre
- « Le mot même de 'catégorie socio-professionnelle', à l'origine simple concept statistique, a eu **un succès inattendu** » (*Économie et statistique*, 1969, page 65)

2. La refonte (1978-1981) : théorisations et effervescence sociologique

2. La refonte : besoin d'histoire et d'ouverture à la société

- Un contexte institutionnel où **l'histoire et, plus largement, les sciences sociales** ont affermi leurs **liens avec la statistique publique**
 - Les travaux de Guibert, Laganier, Volle sur les nomenclatures industrielles (1971)
 - Le programme de recherche d'Alain Desrosières (1975-1977)
 - Le colloque de Vaucresson (1976)
- La création, en 1972, du **Conseil national de la statistique (CNS)**
 - organisme composé de représentants de l'administration, des entreprises et des fédérations syndicales, *etc.*
 - Une **ouverture de la statistique publique à l'égard de la société**
 - Une mise en critique, délibérative et politique, que consent alors l'Institut

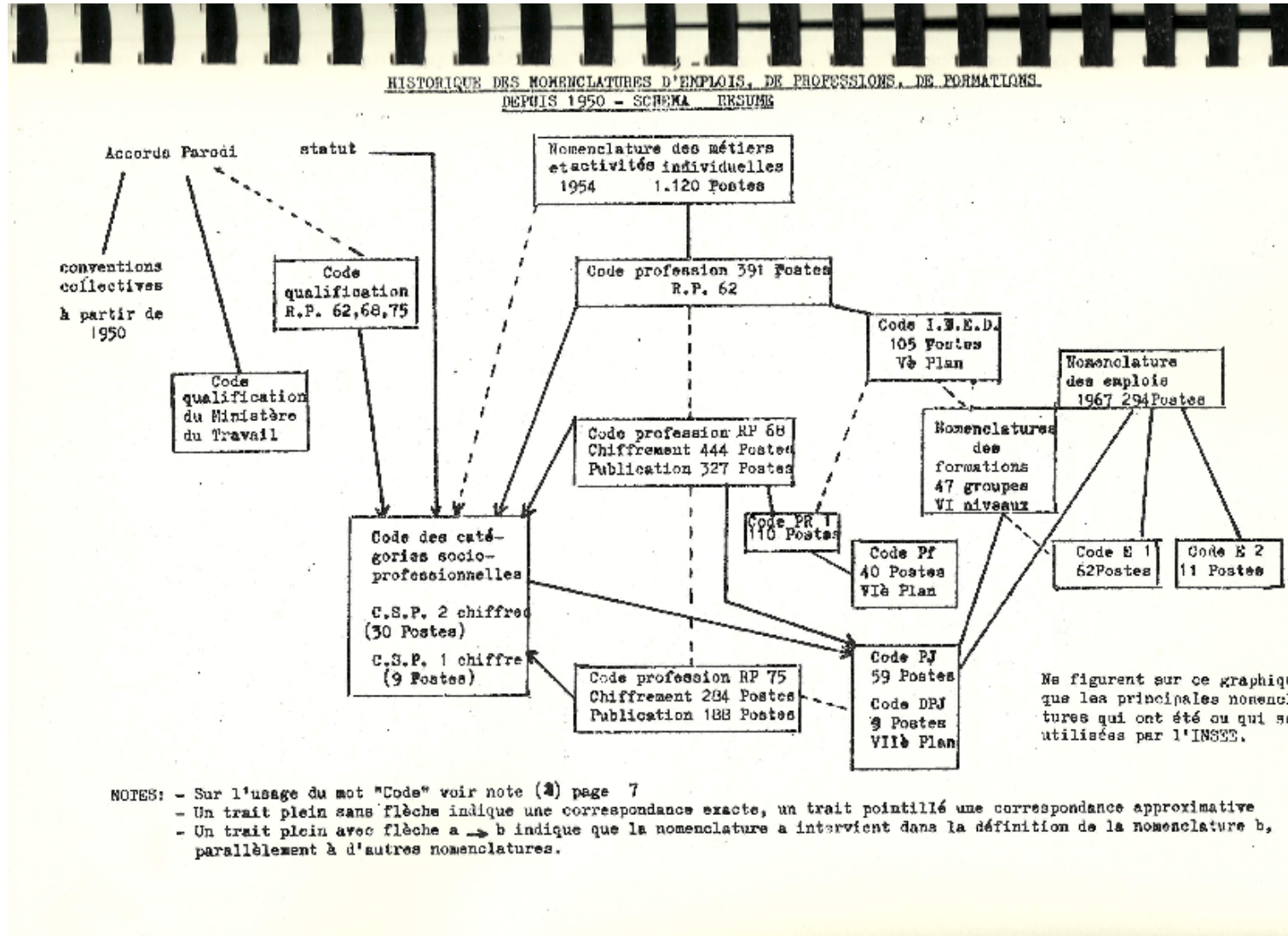
2. La refonte : une nouvelle génération de statisticiens publics

- A la division Emploi de l'Insee, au tournant des années 1980, se croisent A. Desrosières et L. Thévenot, Michel Gollac et Robert Salais, et d'autres.
- La « lutte contre l'idéologie dominante »
 - Une **jeunesse politisée et contestatrice** : les conséquences de la guerre d'Algérie et de mai 1968 (Desrosières, 2011)
 - Une **réaction contre l'optimisme quantificateur et scientifique** de l'administration de la statistique et de la recherche (Pollak, 1976)
- Un même intérêt pour les sciences sociales
 - **Pierre Bourdieu**, enseignant à l'Ensaë au milieu des années 1960
 - Le rattachement d'A. Desrosières, L. Thévenot et Michel Gollac au laboratoire du « patron »
 - Une rencontre s'y opère avec **Luc Boltanski**

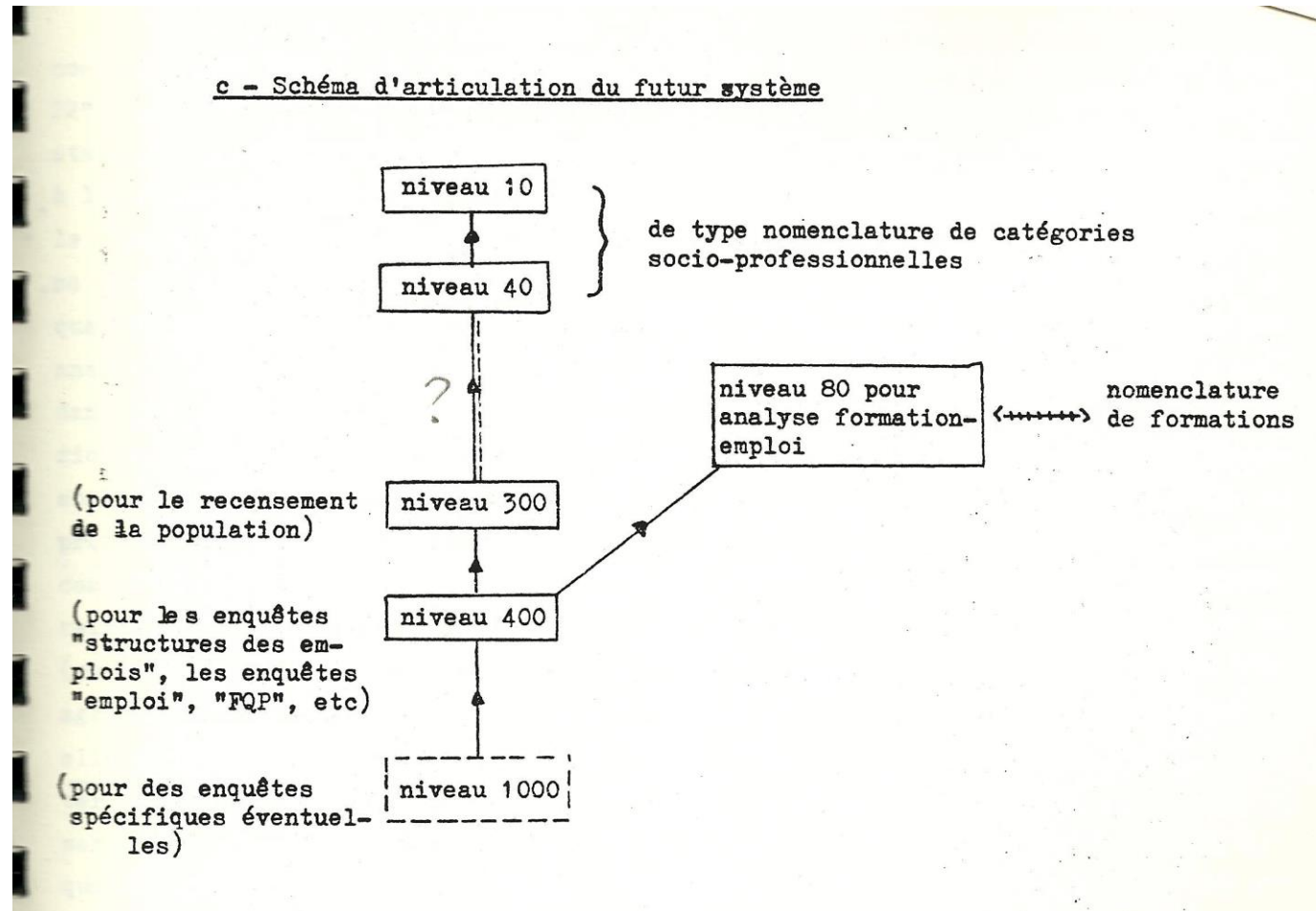
2. La refonte : d'un processus administratif à un chantier sociologique

- Une origine administrative ancienne (préparation du VI^e Plan, 1971)
 - refondre le **système complexe de nomenclatures** d'emplois-professions et de formations
 - « **orienter globalement les politiques** de l'emploi, de la formation, dans le cadre de la planification notamment » (note n°410/956 ; 1980)
- La priorité donnée à une grille d'analyse sociologique de l'emploi
 - Des **débats très vivants sur la qualification** à l'impossibilité d'une définition *a priori* d'une nomenclature à partir d'une grille théorique unique
 - Une « méthode empirique synthétique, centrée sur l'emploi, considéré comme un tout cohérent » (*ibid*)
- La théorisation d'une méthode
 - Une **méthode** qui pose une **théorie** de l'espace socio-professionnel à même de fournir *a posteriori* une **armature théorique** au **travail d'élaboration** conduit dans les années 1950
 - l'explicitation des frontières au niveau le plus détaillé de la nomenclature (les 455 « professions »)

2. La refonte : d'un processus administratif à un chantier sociologique



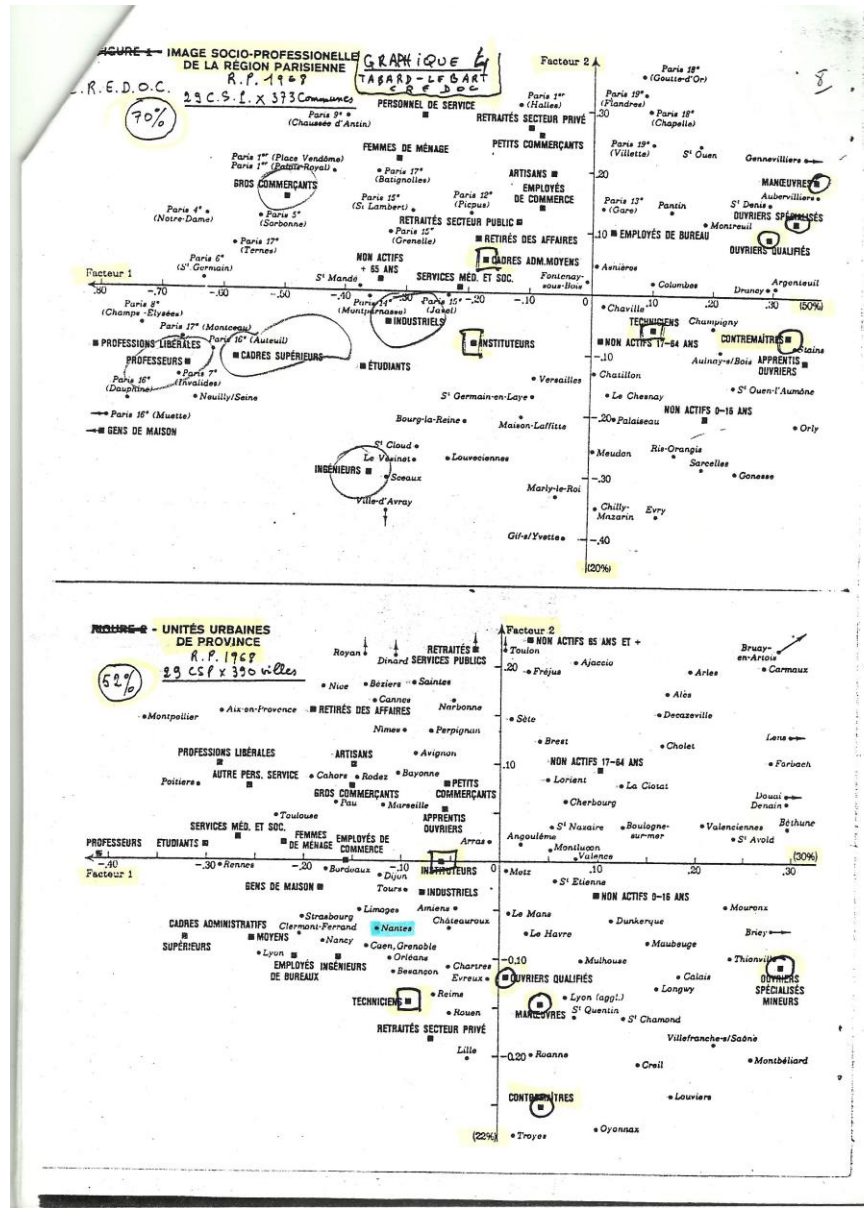
2. La refonte : d'un processus administratif à un chantier sociologique



2. La refonte : la trace de la sociologie de P. Bourdieu

- Comme utilisatrice assidue du code de 1954, puis source d'inspiration de la refonte
 - Une clé d'analyse centrale de la sociologie développée autour de la reproduction des **inégalités** sociales et des rapports de domination entre classes
 - L'**espace social à deux dimensions** en tête, via des analyses factorielles : des repositionnements de catégorie qui renforcent cette manière de représenter le social (artistes et professions libérales ; cadres du travail social et agents de maîtrise)
 - Un arrimage avec le droit subordonné à une lecture sociologique
- Une exigence de réflexivité : prendre les catégories pour objet
 - Assumer le statut de **classification « naturelle »** (et non « logique »), tout en dévoilant ses principes et lignes de clivages implicites, par le biais d'une **approche généalogique** et d'une analyse des appellations d'emploi, lieux symboliques des « **luttres de classement** » (Desrosières, Thévenot, 1979)
 - on étudie leur solidité relative , les critères associés aux « appellations contrôlées » (tels les titres scolaires), l'épaississement des « zones frontalières », les endroits où « la nomenclature travaille » (*ibid*)

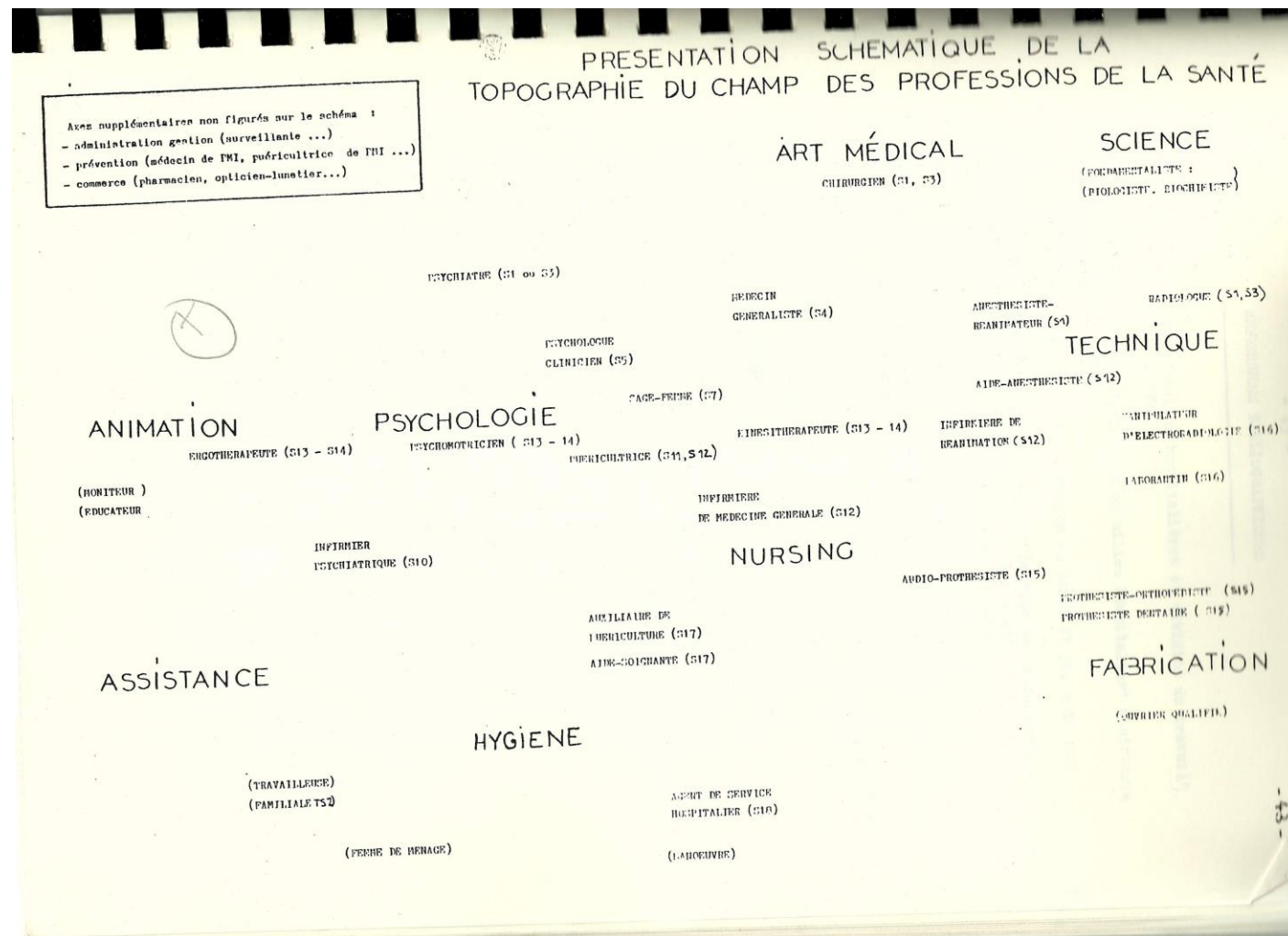
2. La refonte : la trace de la sociologie de P. Bourdieu



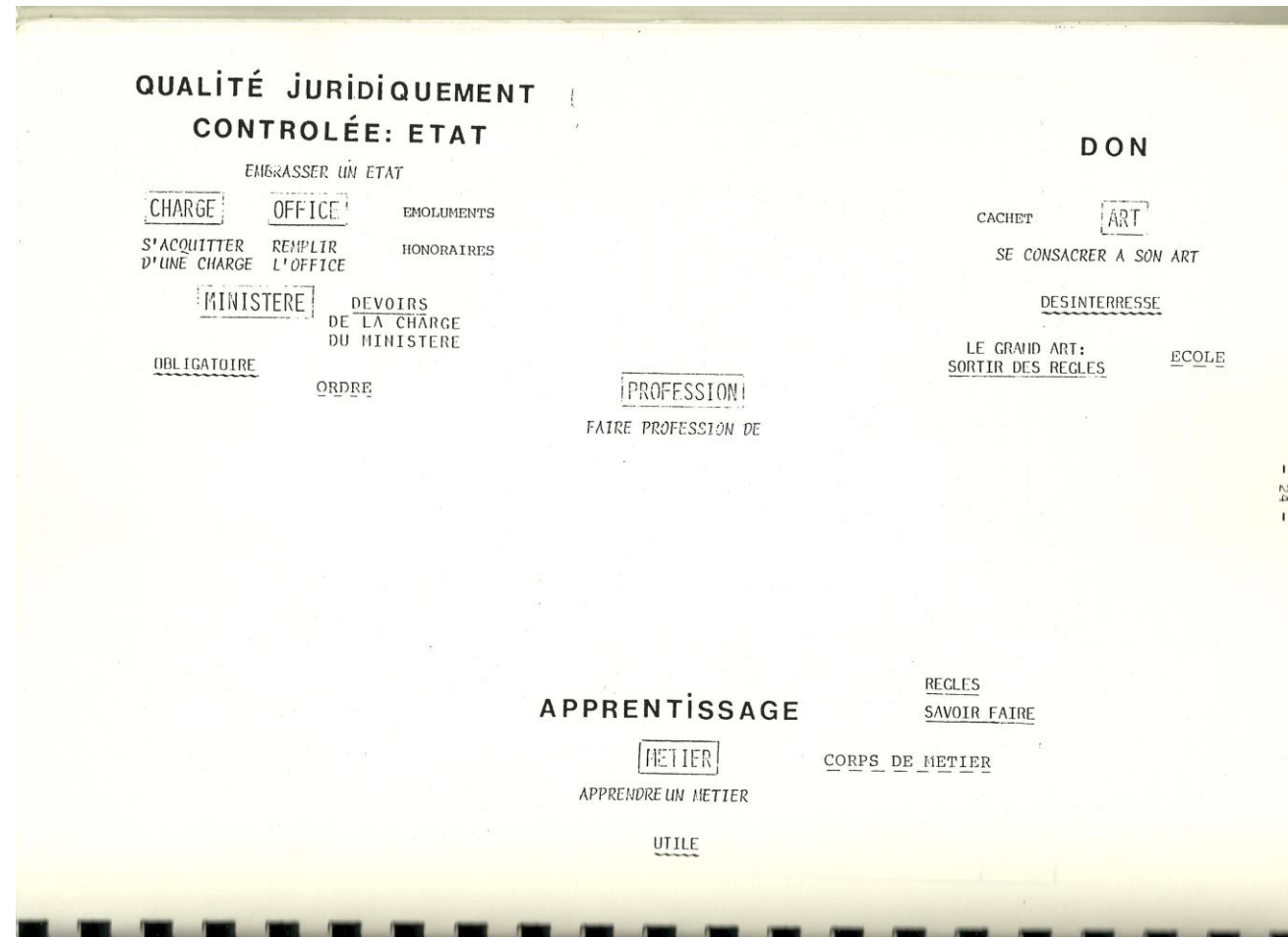
2. La refonte : un laboratoire de la sociologie pragmatique

- Un « retour à l'usine » statistique
 - La production d'informations statistiques est à l'époque une **industrie de main-d'œuvre du tertiaire** (*50 ans d'Insee*, 1996)
 - Le contexte des années 1970 : quitter l'univers savant, être à l'écoute des petites mains, des « maillons de la chaîne de production » ; une **volonté de symétrisation** des points de vue (note n° 057/NEF ; 1980)
 - Sociologues et non méthodologues : **aller voir en pratique** le travail de construction des données statistiques, depuis les déclarations des personnes enquêtées jusqu'à leur codage et leur utilisation (*ibid*)
- Une préfiguration des « grandeurs » dans l'analyse des déclarations de profession
 - La **pluralité** des registres à partir desquels se définit la solidité – stabilité des professions : l'art, l'État, le métier
 - Grâce au « **don** », l'habileté naturelle des artistes, médecins ou avocats ; par **la charge ou l'office** que l'on acquiert de l'État et que l'on exerce avec le contrôle du **droit** ; enfin, au travers du **métier** que l'on apprend (Thévenot, 1979)

2. La refonte : un laboratoire de la sociologie pragmatique



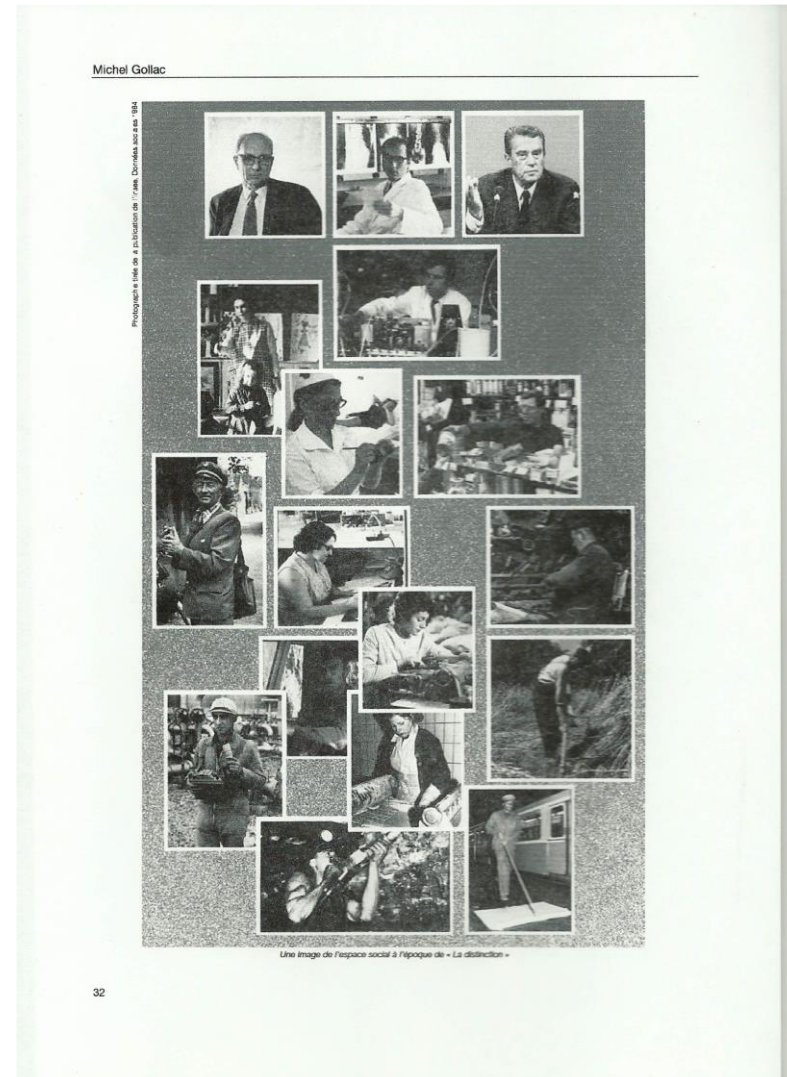
2. La refonte : un laboratoire de la sociologie pragmatique



2. La refonte : esprit et usages de la nomenclature refondue

- A l'issue de la refonte, en 1982, elle apparaît comme un **objet hybride** du point de vue de son inspiration comme de son interprétation
 - Une publicité de la nomenclature fortement marquée par l'**espace social à deux dimensions** (*Economie et statistique*, 1984 ; *Données Sociales*, 1984)
 - De nouvelles manières d'utiliser la nomenclature ou les libellés de profession faisant référence aux travaux de la **sociologie pragmatique** (Kramarz, 1991 ; Maurin, 1993)
- Un moindre usage de la PCS dans les publications de l'Institut à partir de la fin des années 1980
 - Des sociologies qui **se détournent des catégories instituées** (déconstruction « par le bas » pour les pragmatistes, par le « haut » pour les critiques)
 - La **relativisation d'une lecture classiste** du monde associée à la cité industrielle-civique, et avec elle du droit du travail qui l'accompagne, est plus spécifiquement posée dans les premiers temps de cette sociologie pragmatique

2. La refonte : esprit et usages de la nomenclature refondue



3. Audit et rénovation (1995-2001) : processus administratif et tentations théoriques

3. La rénovation : modernisation de l'Institut et processus administratif

- Un programme de **modernisation**
 - Un **audit de gestion** (1990) pointe la redondance des fichiers, nomenclatures, *etc.* (*50 ans d'Insee*, 1996)
 - L'**informatisation** bouleverse les manières de travailler (collecte, codage, exploitation) (*ibid*)
 - L'ouverture vers les acteurs économiques et notamment **l'entreprise** va de pair avec le développement de la **micro-économie**
- Un audit et une rénovation à la forte **tonalité administrative**
 - Une **organisation** calquée sur celle de la refonte de 1978 à 1981
 - Des statisticiens **non spécialistes des nomenclatures sociales** et dont les carrières passées ou ultérieures ne sont **pas orientées vers la recherche en sociologie**

3. La rénovation : nouvelles demandes des spécialistes de l'emploi

- Les motivations de l'audit de 1995
 - Une meilleure cohérence des nomenclatures existantes et des procédures de chiffrage homogènes : le **sentiment de voir l'histoire se répéter** (Gollac, Cézard ; 1996, note n°169/F233)
 - Disposer d'outils permettant de mieux comprendre le lien entre formation et emploi, offre et demande de travail dans un **contexte de chômage élevé persistant**
 - L'occasion de revenir sur le choix fait en 1982 d'articuler les niveaux des professions et des catégories socio-professionnelles : ne plus subordonner l'analyse du travail et de l'emploi, le *professionnel*, à une ambition plus large de description du *social* ?
- Le rôle alors central de la Dares (créée en 1993)
 - Avec le développement de la logique des critères classant, **une mise en adéquation des catégories juridiques et statistiques de plus en plus fragile**
 - Une demande d'actualisation du codage des professions et catégories socio-professionnelles en fonction des catégories conventionnelles, branche par branche
 - Le **souhait d'une codification double** (dans une **nomenclature de métiers** et dans une **échelle de position salariale**) afin que la « connaissance du métier puisse se mesurer indépendamment de la CS »

3. La rénovation : orientation politique et fragilité du droit

- Une partie des acteurs patronaux souhaite **revenir sur les catégories Parodi**
 - Des **consultations sectorielles** bilatérales « autonomes » conduites à la fin du processus de rénovation
 - La **position de l'UIMM** sur la catégorie des cadres : « le concept est de moins en moins adapté à la réalité des secteurs d'activité couverts par l'UIMM », « la frontière est donc peu claire avec les techniciens » (compte-rendu de la réunion du 24 février 1999)
 - La **position du SNIP** (industrie pharmaceutique) : « [la] profession ne fait plus référence aux catégories socio-professionnelles, estimant que ces notions ne reflètent plus les réalités actuelles et qu'elles préparent mal les entreprises et les salariés aux évolutions socio-économiques en cours » (courrier du 15 octobre 1996 au responsable de la mission de rénovation)
- Les travaux du **sous-groupe « Critères classant »**
 - Une prise en compte des **problèmes posés par l'évolution du droit**
 - Une **table de passage** entre classifications conventionnelles et PCS rendue possible par la **présence toujours claire des catégories Parodi**, même dans les conventions à critères classant (A. Jobert, note du 9 janvier 1997)

3. La rénovation : à la recherche d'une pureté analytique

- De nouvelles propositions théoriques périphériques au travail de rénovation
 - Une **échelle de prestige des professions** (Chambaz, Maurin, Torelli, 1995)
 - Un **regroupement des professions** (la stratification sociale selon le profil de l'emploi) visant à mieux expliquer le lien entre situations de travail et pratiques de consommation (Herpin, Verger, 1999)
 - un projet de **niveau intermédiaire d'agrégation** de la nomenclature socio-professionnelle à partir des « dimensions latentes » de la nomenclature en référence aux situations de travail (Goux, 1999)
- A la recherche d'une « bonne variable » :
 - **L'économétrie** comme manière de repenser ou redéfinir des regroupements de professions à partir de critères relatifs aux seules situations de travail
 - Une interprétation possible dans une analyse de régression aux côtés du diplôme et du revenu : une « **bonne variable** », pour laquelle on peut, au moins en théorie, affirmer un principe d'indépendance par rapport aux autres variables réputées exogènes
 - Une critique tout à fait explicite vis-à-vis de l'esprit de la nomenclature socio-professionnelle qui, parce qu'elle **décrit** le social et **résume de façon synthétique** un grand nombre de dimensions, est considérée comme **analytiquement impure**

3. La rénovation : doutes et nouvelles certitudes sur la nomenclature

- Les interrogations de la sociologie (compte rendu de la journée d'étude du 14 mars 1997 à l'OSC)
 - Des **critiques** adressées à la nomenclature
 - Mais une **pertinence** dont semble toujours convaincus nombre de sociologues
 - La relative **faiblesse des propositions alternatives**
- Un audit conduit à l'Insee (Neyret, Fauchoux ; 1998-1999) confirme ces conclusions
 - la nomenclature constitue toujours à la fin des années 1990 **une référence significative**, rappelant en cela les éléments d'une enquête auprès d'utilisateurs conduite en 1975 et 1976 par A. Desrosières
 - les **appellations** qu'elle définit sont **passées dans le langage courant** et semblent familières et naturelles à la plupart des personnes rencontrées (chercheurs, experts de l'administration, *etc.*)
 - Des problèmes soulevés mais des **ajustements possibles** (prise en compte de la précarité, définition de la notion d'employés non qualifiés, *etc.*)

Conclusion

- Des éléments communs aux trois périodes
 - L'existence d'une **demande sociale forte**
 - La réflexion autour des **liens qu'entretient la nomenclature avec d'autres principes d'organisation du *professionnel*** (nomenclatures d'emploi ou codes de métier) ou **du *social*** (comme le diplôme et le revenu)
- Des changements importants qui ont affecté
 - la **statistique publique**, tout particulièrement l'Insee et les techniques de production et d'exploitation des données
 - les **catégories du droit**
 - Et surtout, les **théories des sciences sociales** relatives, d'une part, à la manière de considérer la société et, d'autre part, au statut des outils statistiques qui leur donnent corps

Conclusion

- Les années 1950
 - **Empirisme** empreint de « **réalisme** »
 - Souhait de **neutralité** vis-à-vis des débats théoriques
- Le tournant des années 1970 et 1980
 - **Théorisation structuraliste et constructiviste** de la nomenclature inspirée de la sociologie de P. Bourdieu
 - **Annnonce de la sociologie pragmatique** développée par la suite par L. Boltanski et L. Thévenot
- La fin des années 1990
 - **Repenser les liens entre le social et le professionnel**, que la refonte de 1982 avait articulés localement par le droit.
 - **Redéfinir les positions sociales** à partir des seules **situations de travail** selon des **schémas théoriques** validés à l'aide d'**analyses économétriques**
 - Une **parenté entretenue** avec les **modèles des grilles à critères classant** des conventions collectives.

La **dernière rénovation**, conduite **vingt ans plus tard**, tente de **tenir compte de cette histoire**, en alliant **continuité et innovation**.

Quelques ressources :

Sur le site dédié à la nomenclature :

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir>

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir/principes-histoire-productio>

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir/les-origines-de-la-pcs>

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir/principes-histoire-productio>

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir/les-guides-de-documentation>

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir/les-guides-des-csp>

Bibliographie :

Alain Desrosières, « Éléments pour l’histoire des nomenclatures socio-professionnelles », in *Pour une histoire de la statistique, vol. I, Contributions*, Paris, INSEE/Économica, 1977, p. 155-231.

Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 2002 [1988].

Thomas Amossé, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales HSS*, vol. 68, n° 4, 2013, p. 1039-1075.

Thomas Amossé, « La nomenclature socioprofessionnelle 2020. Continuité et innovation, pour des usages renforcés », *Courrier des statistiques*, N4, 2020, p. 62-80.

III. La dernière rénovation de la nomenclature : la PCS 2020

Thomas Amossé, 6 décembre 2022

Mandat du groupe de travail du Cnis (2018-2019)

- Objectifs :
 - **Rendre plus lisible** la nomenclature (originalité de ses principes ; articulation avec les nomenclatures existantes),
 - **Etendre les usages** possibles en corrigeant les faiblesses et comblant les manques,
 - **Faciliter sa production et son utilisation** en simplifiant le codage et en améliorant la documentation.
- Organisation :
 - Après la mission d'« état des lieux », **quatre sous-groupes** (« codage », « niveau fin », « agrégat », « documentation ») ;
 - La participation d'une **cinquantaine de membres** (producteurs, méthodologues et experts du codage ; spécialistes des professions ; chercheurs et experts de la statistique sociale ; producteurs, diffuseurs et utilisateurs de la nomenclature) ;
 - Un **investissement conséquent** : des réunions mensuelles des sous-groupes entre début 2018 et mi-2019, trois réunions plénières, la remise d'un rapport avec une quinzaine de recommandations fin 2019, une implémentation à l'Insee depuis.

La mission d'état des lieux

Objectif : dresser « **un état des lieux des usages de la nomenclature et un bilan des attentes à son endroit** »

Entretiens avec une **soixantaine d'acteurs** représentatifs de **différents univers professionnels** (dans différentes régions) :

- 19 acteurs du **monde de la recherche**, d'institutions, disciplines et spécialités diverses ;
- 16 acteurs de la **statistique publique** (Insee, Dares, Depp, Drees, DGAFP, Cereq) ;
- 11 acteurs appartenant à des **organismes publics** (Apec, Afpa, Pôle Emploi, France Stratégie, Direccte, Carif-Oref) ;
- 11 acteurs du **secteur privé et associatif** (Le Monde, Libération, Ipsos, Médiamétrie, BNP Paribas, Multiposting, OrangeLab, Apses) ;
- et une réunion conviant les **organisations syndicales et patronales**.

La confirmation d'une variété d'usages et d'apports

- La force d'un « **langage commun** », **modulable et permettant un recul temporel** : un constat souligné par une grande majorité des interlocuteurs rencontrés (comme auparavant, par Neyret et Faucheux, 1998 ; Desrosières et Thévenot, 1988).
- Trois **niveaux d'utilisation** :
 - Analyse du marché du travail, des **professions**.
 - Approches morphologiques ou géographiques (**milieux sociaux**, origines sociales détaillées).
 - Appréhension synthétique de la **stratification sociale** et des inégalités structurées.
- Trois **principales finalités** :
 - L'**action** (politique publique, analyse de marché, agrégation d'offres d'emploi, octroi de crédit),
 - La **connaissance** (recherche, étude statistique),
 - La **représentation** (enseignement, journalisme, étude d'institut de sondage).

Les principales recommandations du groupe de travail

1. Une **nomenclature actualisée** (groupes et catégories inchangés mais aux intitulés mis à jour ; un nouveau niveau détaillé des professions) ;
2. Un **protocole de codage rénové** offrant de nouvelles possibilités d'analyse du monde professionnel (libellé collecté sur liste, réduction du nombre de variables ; regroupements *ad hoc* de libellés) ;
3. Des **catégorisations sociales complémentaires** (classes d'emploi ; PCS Ménage) pour disposer d'un bouquet de grilles d'analyse de la société ;
4. Un **site Internet dédié** pour faire vivre la nomenclature (architecture institutionnelle ; éléments de contenu).

1. Une nomenclature actualisée (1/4)

- **Des groupes et catégories inchangés** (mandat)
 - attentes des utilisateurs concernant les comparaisons temporelles ;
 - perspective d'un bouquet de catégorisations sociales (avec ESeG et les classes d'emploi) ;
 - pertinence empirique.
- A l'exception de la **fusion des catégories agricoles** (taille, coût et qualité de la distinction selon la taille d'exploitation).
- Une **reformulation de certains intitulés** pour mieux rendre compte de leur composition
 - Dans la fonction publique, par exemple : « Policiers, militaires, **pompiers et agents de sécurité privés** » ;
 - Des « ouvriers ~~non~~-qualifiés » aux « ouvriers **peu** qualifiés »

1. Une nomenclature actualisée (2/4)

Une réflexion engagée sur la formulation inclusive de la nomenclature, sans écarter par principe l'écriture inclusive

- La circulaire du premier ministre datée du 21 novembre 2017 (**formulation inclusive des textes administratifs**) ;
- Le rapport de l'académie française du 1er mars 2019 (**féminisation des noms de métier et de fonction dans la langue française**) ;
- Des usages administratifs variés, incluant **l'écriture inclusive** (ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations ; Mairie de Paris) ;

Un **doublement des formes masculines et féminines** en collecte et dans les intitulés détaillés, des intitulés courts conservés (notamment pour les tableaux et graphiques).

1. Une nomenclature actualisée (3/4)

Un **nouveau niveau détaillé**, plus simple, de la profession (la P 2020)

- **Moins de rubriques, de tailles plus homogènes** (311, contre 486 en P 2003) ;
- Des **professions mieux définies** (contenu de travail, environnement professionnel et statut d'activité, noyau clairement identifié de libellés effectivement collectés) pour une meilleure robustesse et comparabilité du codage entre sources ;
- Une **représentation plus équilibrée** des professions majoritairement occupées par les femmes et par les hommes et une **plus grande comparabilité des professions publiques et privées** (réalité des tâches, et non seulement position administrative) ;
- **L'explicitation d'un niveau intermédiaire (121 professions regroupées**, définies par les trois premières positions des P 2020), pour compléter le bouquet des outils mis à disposition pour analyser le monde du travail (les libellés, la profession, la profession regroupée ; Fap ou Rome, Isco détaillé).

<https://www.nomenclature-pcs.fr/decouvrir/le-guide-de-la-pcs-2020>

<https://www.nomenclature-pcs.fr/naviguer/naviguer-dans-la-pcs-2020>

1. Une nomenclature actualisée (4/4)

64	Chauffeurs	642 000
641	<u>Conducteurs routiers (saliés)</u>	
641a	Conducteurs routiers et grands routiers	300 000
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	120 000
642	<u>Chauffeurs de taxi et de voitures particulières</u>	
642a	Conducteurs de taxi (<i>saliés</i>)	15 000
642b	Conducteurs de voiture particulière (<i>saliés</i>)	15 000
643	<u>Conducteurs livreurs, coursiers</u>	
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (<i>saliés</i>)	180 000
644	<u>Environnement</u>	
644a	Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménag	12 000



64	Conducteurs de véhicules de transport, chauffeurs-livreurs et coursiers	642 000
64A	<u>Conducteurs de véhicules de transport de personnes</u>	
64A1	Conducteurs routiers de transport en commun	120 000
64A2	Conducteurs salariés de taxi et d'autres véhicules de transport individuel	30 000
64B	<u>Conducteurs de véhicules de transport de marchandises et livreurs</u>	
64B1	Conducteurs routiers et grands routiers	300 000
64B2	Chauffeurs-livreurs et conducteurs de la collecte de déchets	132 000
64B3	Coursiers, livreurs et distributeurs à domicile	60 000

2. Un protocole de codage rénové (1/5)

Une application de **collecte de libellés de profession en auto-complétion** (sur le modèle de Mélauto, développée à l'Insee) dans **une liste de libellés enrichis** :

- Une **ergonomie simple** : dès que l'enquêté a saisi trois caractères, les libellés de la liste qui contiennent la chaîne de caractères saisie sont affichés (par ordre alphabétique, avec les caractères entrés en gras).
- Un **moteur de recherche intelligent** (non prise en compte des majuscules, accents, caractères spéciaux et mots non signifiants)

B1-2a. Quelle est votre profession ?
Saisissez le libellé de votre profession et sélectionnez-le dans la liste. Si vous ne le trouvez pas, cliquez sur "Je n'ai pas trouvé dans la liste."

pol

43 professions correspondent à votre saisie

- Agent polyvalent
- Agent de vidéosurveillance de **police** municipale
- Agricultrice en **pol**yculture-élevage
- Analyste de la **poll**ution de l'air
- Brigadier (chef) de **police** municipale
- Brigadier de la **police** nationale
- Cadet de la **police** nationale
- Capitaine de **police**
- Chef de service de **police** municipale
- Commandant de **police**

Pour avoir moins de résultats, précisez votre saisie.

◀ Précédent Suivant ▶

2. Un dispositif de codage rénové (2/5)

Seulement **trois variables « annexes » nécessaires**, dont une formulation harmonisée est fournie.

Variable **STATUT**

Êtes-vous (ou étiez-vous) :

1. à votre compte (y compris gérant de société ou chef d'entreprise salarié) ?
2. salarié de la fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière) ?
3. salarié d'un autre employeur (entreprise, association, de particulier, etc.) ?
4. non rémunéré, mais travaillez (ou travailliez) avec un membre de votre famille ?

Variable **TAILLE_ENTREPRISE**

[uniquement posée aux travailleurs indépendants : STATUT = 1]

En vous comptant, combien de personnes travaillent (ou travaillaient) dans votre entreprise ?

1. une seule personne, vous travaillez (travailliez) seul(e) ;
2. entre 2 et 10 personnes ;
3. entre 11 à 49 personnes ;
4. 50 personnes ou plus.

2. Un dispositif de codage rénové (3/5)

Variable **POSITION_PUBLIC_PRIVE**

Dans cet emploi, êtes-vous (étiez-vous) :

[modalités proposées aux salariés de la fonction publique : STATUT = 2]

- manœuvre, ouvrier spécialisé ? [modalité 1]

- ouvrier qualifié, technicien d'atelier ?
[modalité 2]

- technicien ? [modalité 5]

- agent de catégorie C de la fonction
publique ?* [modalité 7]

- agent de catégorie B de la fonction
publique ? [modalité 8]

- agent de catégorie A de la fonction
publique ? [modalité 9]

- dans une autre situation ? [modalité 10]

[modalités proposées aux salariés d'un autre employeur et aux aides familiaux : STATUT in (3,4)]

- manœuvre, ouvrier spécialisé ? [modalité 1]

- ouvrier qualifié, technicien d'atelier ?
[modalité 2]

- employé de bureau, de commerce, de
services ? [modalité 3]

- agent de maîtrise (y. c. administrative ou
commerciale) [modalité 4]

- technicien ? [modalité 5]

- ingénieur, cadre d'entreprise ? [modalité 6]]

- dans une autre situation ? [modalité 10]

<https://www.nomenclature-pcs.fr/coder/trouver-son-code-de-profession>

2. Un dispositif de codage rénové (4/5)

Un programme de codification simplifié :

- Écrit sous forme matricielle, adossé à un index alphabétique numérique, il est **plus facile à lire et à comprendre** ;
- Disponible en différents langages (Sicore, Sas, R, etc.), il est **plus simple à utiliser** ;
- Il permet de coder la PCS 2020 au **niveau le plus détaillé dans l'ensemble des enquêtes** (publiques comme privées) ;
- Il sert et peut **servir de modèle** pour les programmes de codification des autres nomenclatures d'emploi et de position sociale usuelles (Isco et ESeG ; Fap ; Rome).

2. Un dispositif de codage rénové (5/5)

Un mode de collecte rénové sur liste qui permet **de nouvelles analyses au niveau le plus détaillé des libellés de profession** :

- Plusieurs **regroupements de libellés** ont été créés, qui correspondent à **domaines professionnels transversaux** aux professions, catégories et groupes existants :
 - Les **professions d'enseignant**, avec une analyse possible selon le corps et le type d'établissement ;
 - Les **professions numériques**, avec les six domaines professionnels les plus concernés par la diffusion des outils et compétences numériques ;
 - Les **métiers « verts »**, *i.e.* les métiers dont « la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement » ;
 - Les **cadres dirigeants, professionnels et experts de haut niveau**, qui correspondent aux positions les plus élevées dans les organisations de travail.
- Comme les autres agrégats proposés par le groupe de travail, ils sont intégrés, de façon complémentaire aux catégories et groupes historiques, aux **variables de diffusion de la nomenclature socio-professionnelle**.

3. Des catégorisations complémentaires : les classes d'emploi (1/6)

Une grille de lecture actualisée de la structure du monde du travail.

Un nouveau principe d'agrégation des professions qui... :

- **distingue les indépendants** et en donne **une vision hiérarchisée** qui permet de les intégrer dans la structure d'emplois d'ensemble ;
- **actualise les clivages des emplois salariés selon leur niveau de qualification**, à partir d'une notion composite mêlant diplôme requis (niveau ou spécialité), position occupée, niveau de rémunération ;
- **rend compte**, aux différents niveaux de qualification des emplois salariés, des **clivages** selon que le **contrat** est à durée limitée ou non, et la **nature de l'employeur** (public *versus* privé) et **l'orientation de l'activité**.

3. Des agrégats complémentaires : les classes d'emploi (2/6)

I.	Emplois indépendants
I1.	Emplois indépendants de niveau supérieur
I2.	Emplois indépendants de niveau intermédiaire
I3.	Emplois de petits indépendants, avec salarié ou aide familial
I4.	Emplois de petits indépendants, sans salarié ou aide familial
A.	Emplois salariés de niveau supérieur
A1.	Emplois salariés de niveau supérieur d'orientation technique, en CDI
A2.	Emplois salariés de niveau supérieur d'orientation tertiaire, en CDI
A3.	Emplois salariés de niveau supérieur, fonctionnaires
A4.	Emplois salariés de niveau supérieur, en contrat à durée limitée
B.	Emplois salariés de niveau intermédiaire
B1.	Emplois salariés de niveau intermédiaire d'orientation technique, en CDI
B2.	Emplois salariés de niveau intermédiaire d'orientation tertiaire, en CDI
B3.	Emplois salariés de niveau intermédiaire, fonctionnaires
B4.	Emplois salariés de niveau intermédiaire, en contrat à durée limitée
C.	Emplois salariés qualifiés
C1.	Emplois salariés qualifiés d'orientation ouvrière, en CDI
C2.	Emplois salariés qualifiés d'orientation employée, en CDI
C3.	Emplois salariés qualifiés, fonctionnaires
C4.	Emplois salariés qualifiés, en contrat à durée limitée
D.	Emplois salariés peu qualifiés
D1.	Emplois salariés peu qualifiés d'orientation ouvrière, en CDI
D2.	Emplois salariés peu qualifiés d'orientation employée, en CDI
D3.	Emplois salariés peu qualifiés, fonctionnaires
D4.	Emplois salariés peu qualifiés, en contrat à durée limitée (ou auprès de particuliers)

<https://www.nomenclature-pcs.fr/naviguer/les-classes-emploi>

3. Des agrégats complémentaires : les classes d'emploi (3/6)

- La grille **proposée** :
 - Est plus équilibrée en terme de **présence des femmes et sur l'ensemble du spectre social** (gradation plus régulière selon le niveau de qualification) ;
 - Rend mieux compte de la **diversité des situations en matière de vie en couple, de logement et de revenu** ;
 - Permet d'étudier la **hiérarchisation des emplois indépendants** et donne à voir des pans jusqu'à présent peu ou imparfaitement représentés, avec les **fractions précaires et publiques à chaque niveau de qualification des emplois salariés**.
- Elle confirme, en creux, la **pertinence des groupes et catégories historiques**, en matière **d'origine sociale et de localisation géographique** (en haut comme en bas du spectre social), que sont :
 - **Les agriculteurs et les ouvriers** ;
 - **Les professions libérales et les chefs d'entreprise**.
- Les **classes d'emploi**, *a priori* possibles à coder pour les actifs en emploi, les chômeurs et les retraités, fournissent **une grille de lecture complémentaire aux agrégats historiques de la nomenclature (et à ESeG, qui est dédiée aux comparaisons à l'échelle européenne)**.

3. Des agrégats complémentaires : la PCS Ménage (4/6)

- La PCS Ménage, répond aux **limites de l'utilisation de la catégorie de la « personne de référence »**.
- Elle s'appuie sur un **principe d'articulation des groupes socio-professionnels des adultes d'un même ménage** (modèle Villac, 1983) ;
- Elle peut être **utilisée de façon rétrospective et sur l'ensemble des ménages** (quels que soient leur configuration familiale et le statut d'activité de leurs membres).
- Parmi les **utilisations possibles** :
 - Les études portant sur **l'origine sociale** (des enfants ou adolescents, en matière d'éducation notamment ; des adultes pour l'analyse de la mobilité sociale) ;
 - Les travaux dont l'unité d'analyse est **le logement**, à l'instar de certaines études de la ségrégation spatiale ou urbaine.
 - L'étude de tous les domaines dont l'analyse s'opère préférentiellement au niveau du ménage (**consommation, niveau de vie et patrimoine ; pratiques associatives ou culturelles ; fécondité et santé ; etc.**).

3. Des agrégats complémentaires : la PCS Ménage (5/6)

I. Ménages à dominante cadre

- A. Cadre avec cadre
- B. Cadre avec profession intermédiaire

II. Ménages à dominante intermédiaire ou cadre

- A. Cadre avec employé ou ouvrier
- B. Cadre avec inactif ou sans conjoint
- C. Profession intermédiaire ou cadre avec petit indépendant
- D. Profession intermédiaire avec profession intermédiaire

III. Ménages à dominante employée ou intermédiaire

- A. Profession intermédiaire avec employé ou ouvrier
- B. Profession intermédiaire avec inactif ou sans conjoint
- C. Employé avec employé

IV. Ménages à dominante petit indépendant

- A. Petit indépendant avec petit indépendant, avec inactif ou sans conjoint
- B. Petit indépendant avec employé ou ouvrier

V. Ménages à dominante ouvrière

- A. Ouvrier avec employé
- B. Ouvrier avec ouvrier

VI. Ménages mono-actifs d'employé ou d'ouvrier

- A. Employé avec inactif ou sans conjoint
- B. Ouvrier avec inactif ou sans conjoint

VII. Ménages inactifs

- A. Inactif avec inactif ou sans conjoint

<https://www.nomenclature-pcs.fr/naviguer/la-pcs-menage>

Note de présentation : l'intitulé « inactif » exclut les retraités ayant déjà travaillé mais inclut les chômeurs n'ayant jamais travaillé ; l'intitulé « cadre » renvoie au groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures et, pour les actifs, à la catégorie des chefs d'entreprise de plus de 10 personnes (les inactifs retraités étant classés avec les petits indépendants, *i.e.* les exploitants agricoles, artisans et commerçants).

3. Des agrégats complémentaires : la PCS Ménage (6/6)

- Des positions sociales **objectivées par un large ensemble de ressources** (pas uniquement économiques) ;
- Bien que non stratifiée par construction, une **grille de lecture largement hiérarchisée** de l'ensemble de la population ;
- Des **ménages à dominante petit indépendant qui occupent une position de pivot** entre les catégories moyennes et supérieures et les catégories populaires ;
- **La singularité des ménages ne comportant qu'un actif ou retraité** (familles mono-parentales notamment), la **distinction des ménages selon que leurs membres ont, ou non, la même position sociale** (homo- vs hétérogames) ;
- Une **pertinence empirique supérieure aux groupes socio-professionnels de la personne de référence**, y compris lorsque celle-ci est identifiée comme étant la **principale apporteuse de ressources du ménage**.

4. Un site Internet dédié (1/2)

D'un point de vue **institutionnel** :

- Un site **élaboré et hébergé par Progedo (CNRS-EHESS)**, s'appuyant sur des **instruments et données de l'Insee et de certains SSM** ainsi que sur des documents et exploitations statistiques réalisées par deux **laboratoires de recherche (UVSQ-Printemps ; Cnam-CEET)**.
- La **gouvernance éditoriale** associe, en plus des institutions fondatrices, quelques personnalités qualifiées représentant les producteurs et utilisateurs de la nomenclature.
- Une **complémentarité forte avec Insee.fr**.

4. Un site Internet dédié (2/2)

<https://www.nomenclature-pcs.fr/>

L'arborescence envisagée :

- Quatre grandes rubriques (**découvrir** ; **naviguer** ; **décrire** ; **coder**),
- Visant à répondre aux **principales attentes des utilisateurs** de la nomenclature.

La cible visée :

- Le grand public, les acteurs associatifs, les syndicats ;
- Les journalistes, enseignants et chercheurs ;
- Les producteurs publics et privés de données.

IV. Outils pédagogiques

Thomas Amossé, 6 décembre 2022

Ressources existantes (1/2)

Des **dispositifs pédagogiques et ludiques** ont spécifiquement été élaborés il y a quelques années par et pour des enseignants de sciences économiques et sociales.

- Disponibles sur le site « [Apprendre avec l'Insee](#) », qui est soutenu par l'Insee et le ministère de l'éducation nationale, ils comprennent en particulier des ressources relatives à :
 - La [nomenclature socioprofessionnelle](#) ;
 - La notion de qualification ([lien avec le diplôme](#); [travailleurs non qualifiés](#)) ;
 - La [mobilité sociale](#).
- Des fiches de travail dirigé ont été construites grâce à ces contenus et sont mises à disposition sur le site, par exemple sur les [catégories socioprofessionnelles](#) et sur [l'évolution de la structure sociale](#).

Malheureusement, ces ressources n'ont **pas suivi les programmes les plus récents** et n'ont **pas été actualisés pour tenir compte de la PCS 2020**.

Ressources existantes (2/2)

- Le site du ministère de l'éducation nationale (<https://eduscol.education.fr/1658/programmes-et-ressources-en-sciences-economiques-et-sociales-voie-gt>), qui précise le **contenu des programmes**, propose également des **activités d'accompagnement**, pour lesquelles les documents du site dédié peuvent être utilisés de façon complémentaire.
- Que ce soit pour :
 - découvrir les principes, l'histoire, la production et l'usage de la nomenclature ([Découvrir](#)),
 - naviguer dans son arborescence ([Naviguer](#)),
 - coder la profession, la catégorie et le groupe socioprofessionnel d'un libellé ([Trouver sa profession en PCS 2020](#)),
 - étudier un groupe particulier ([Portraits de groupe](#)) ou étudier les inégalités sociales sur une thématique ([Décrire la société en quelques thèmes](#)).

Enrichissements possibles (1/2)

Par exemple,

- **En classe de première,**
 - L'objectif de connaître les critères de construction des PCS :
 - l'ensemble du site (<https://www.nomenclature-pcs.fr>) !
 - l'activité [Voter : une affaire individuelle ou collective ?](#) :
 - <https://www.nomenclature-pcs.fr/decire/participation-sociale-et-socia> pour documenter le lien entre groupe socioprofessionnel et participation sociale (vote, mais aussi activités associatives, etc.).
- **En classe de terminale, les activités :**
 - [Comment est structurée la société française actuelle ?](#) :
 - <https://www.nomenclature-pcs.fr/decire/vue-densemble-les-principale> pour la distribution actualisée des groupes et catégories ;
 - <https://www.nomenclature-pcs.fr/decire/series-longues> pour l'évolution du poids des groupes dans la population active ;
 - <https://www.nomenclature-pcs.fr/decire/migrations-territoires-et-log> pour leur répartition géographique des groupes ;
 - Plus largement, <https://www.nomenclature-pcs.fr/decire/statistiques-en-ligne> pour faire obtenir facilement des statistiques aux élèves en fonction des groupes et/ou catégories socioprofessionnels.
 - Plus spécifiquement, <https://www.nomenclature-pcs.fr/decire/portraits-des-six-groupes-soci> pour réaliser un portrait de groupe.

Enrichissements possibles (2/2)

- Encore en **classe de terminale**, les activités :
 - [Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?](#)
 - <https://www.nomenclature-pcs.fr/decrire/mobilite-sociale-et-diplomes>, qui permet d'avoir des données récentes sur la mobilité sociale.
 - [Quelles mutations du travail et de l'emploi ?](#)
 - <https://www.nomenclature-pcs.fr/decrire/marche-du-travail>, pour objectiver les différences de situation sur le marché du travail.

A noter que l'an prochain, l'application de tris en ligne permettra d'utiliser le schéma de classe d'emploi et la PCS Ménage, Isco et ESeG.

L'équipe du site est **intéressée par une contribution d'enseignants de SES pour actualiser les outils du site** « [Apprendre avec l'Insee](#) » / **enrichir le contenu mis à disposition sur le site ministériel** afin d'étoffer son offre d'outils pédagogiques.

Merci de votre attention,
et de vos questions !